



10 mai 2024

CIRCULAIRE CTOI 2024-25

Madame/Monsieur,

DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR DE LA PART DE THE NATURE CONSERVANCY

Veuillez trouver, ci-joint, un courrier émanant de the Nature Conservancy (TNC) demandant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser the Nature Conservancy à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que le Secrétaire exécutif est autorisé à adresser une invitation à cet observateur potentiel en vue de participer aux réunions de la CTOI en conséquence.

Cordialement,

Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

- Courrier de the Nature Conservancy

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

4 avril 2024

Dr Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif de la CTOI
Blend Seychelles Building (2nd Floor)
Providence
PO Box 1011
Victoria Mahé, Seychelles

Cher Dr Paul de Bruyn,

Je vous adresse le présent courrier pour solliciter officiellement une accréditation pour que The Nature Conservancy (TNC) assiste aux réunions de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) conformément au paragraphe 3 de l'Article VII de l'Accord.

TNC est une organisation non-gouvernementale qui est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) depuis 1996 et qui a également signé un Protocole d'accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), que vous trouverez ci-joint.

TNC soutient l'engagement du système des Nations Unies, dont celui de la FAO, envers le Programme de développement durable à l'horizon 2030. TNC est déterminée à s'appuyer sur notre partenariat actuel avec la FAO pour soutenir des priorités internationales clés en lien avec l'exploitation durable des ressources naturelles, la production alimentaire régénérative et la conservation de la biodiversité mondiale. À cette fin, nous visons à présenter de nouveaux modèles de collaboration avec divers partenaires, y compris les membres des communautés côtières, l'industrie halieutique, les fournisseurs de technologie, les acheteurs de produits de la mer, les universités et les organisations locales à but non-lucratif.

Depuis 2015, TNC travaille dans diverses régions géographiques à l'appui d'une plus grande transparence des pêches afin de fonder des pêcheries de thons saines et durables, de réduire les prises accessoires d'espèces vulnérables, de réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et d'améliorer les retombées socio-économiques. Nous avons soutenu de nombreux comités d'experts d'Organisations Régionales de Gestion des Pêches (ORGP), y compris ceux de la WCPFC, de l'ICCAT et de l'IATTC, en apportant des connaissances techniques sur les outils de surveillance en mer et les normes en matière de programmes et données de Suivi Électronique (SE). En outre, nous travaillons avec de multiples gouvernements qui sont des Parties contractantes de la CTOI et des partenaires de l'industrie pour comprendre les problèmes auxquels nous sommes confrontés et déployer un SE d'avant-garde permettant une surveillance nécessaire des navires thoniers commerciaux. Au niveau mondial, nous collaborons avec des prestataires de services de SE et des projets de recherche et de développement visant à rendre le suivi en mer plus fiable, opérationnel et abordable.

Au cours des prochaines années, TNC continuera à utiliser l'expérience en mer pour comprendre comment le SE peut être adapté pour relever les défis actuels. Nous espérons également partager ces connaissances avec les ORGP en vue de soutenir les programmes régionaux et nationaux et améliorer encore davantage les pratiques de suivi, y compris à travers le SE, en ayant ainsi recours à cette technologie pour atteindre les objectifs de durabilité dans les zones au-delà de la juridiction nationale. Nous espérons partager ces connaissances et participer à ces discussions, **en assistant notamment au 4^{ème} Groupe de travail sur les normes du suivi électronique au mois de juin.**

Par conséquent, nous sollicitons une accréditation et une invitation à participer aux sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires. N'hésitez pas à me contacter pour toute question concernant TNC et/ou la présente demande.

Cordialement,

Ben Gilmer
Directeur des pêches à grande échelle
The Nature Conservancy